

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : peda.mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Initiation au métier d'enseignant - stages pédagogiques 1			
Code	PEIM1B01PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Nathalie MICHIELS (nathalie.michiels@helha.be) Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) Dominique DUPONT (dominique.dupont@helha.be) HELHa Campus Mons Céline DOCHY (dochyc@helha.be) Olivier HERBIN (olivier.herbin@helha.be) Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be) HELHa Gosselies Benoit DEPUIS (benoit.depuis@helha.be) Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline DEPRESZ (celine.deprez@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. La finalité de cette unité est permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

- I. Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et /ou écrit adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation...).(1.3.)
- II. Dans toutes les activités de formation, il est attendu que l'étudiant adopte une posture d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation).(2.1.)
- III. Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation(4.4., 5.2., 6.1., 6.2.).
- IV. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de prendre le relai de l'enseignant en utilisant à bon escient les dispositifs de gestion de groupe déjà implantés dans la classe.(7.1.)
- V. Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...).(4.1.)
- VI. En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.(4.3.)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEIM2B35PP
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B01PPA	Activités interdisciplinaires	15 h / 2 C
PEIM1B01PPB	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEIM1B01PPC	Stages pédagogiques	60 h / 5 C
PEIM1B01PPD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B01PPA	Activités interdisciplinaires	20
PEIM1B01PPB	Ateliers de formation professionnelle	80
PEIM1B01PPC	Stages pédagogiques	50
PEIM1B01PPD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	12_PEIM1B01PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les activités interdisciplinaires ont pour objectif d'aider les étudiants à préparer leurs premières activités d'apprentissage en référence au canevas de préparation de la section.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1.3.) Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et/ou écrit adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation...)

2.1.) Dans toutes les activités de formation, il est attendu que l'étudiant adopte une posture d'enseignant responsable (règles de savoir-vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation).

4.4., 5.2., 6.2.). Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation.

4.1.) Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Concepts-clés au service de la préparation d'une séquence d'apprentissage: les compétences, les tâches et les objectifs, le matériel, l'analyse matière, le déroulement méthodologique, la disposition tabulaire...
- le canevas de préparation d'une séquence d'apprentissage de la section.
- Exemples de préparation rédigés par le professeur de psychopédagogie.

Démarches d'apprentissage

Alternance entre l'observation de séquence d'apprentissage (séquences filmées) et le travail d'écriture de préparation. Travail qui se fera collectivement, en petits groupes et individuellement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Note de cours : "guide pour préparer une séquence d'apprentissage".

Ressources déposées sur la plateforme Connected.

Aide individuelle du professeur lors des modules de cours.

Ouvrages de référence

- Les socles de compétences, le PIASC, les programmes de mathématique, langue française, éveil et citoyenneté de l'enseignement fondamental catholique.
- Divers ouvrages méthodologiques et supports pédagogiques en bibliothèque.

Supports

Notes de cours et exemples de préparations sur la plateforme.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit pendant la session de janvier.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

- Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.
- Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

- Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :
 - Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
 - Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSÉLIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	12_PEIM1B01PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Benoit DEPUIS (benoit.depuis@helha.be) Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be) Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les ateliers de formation professionnelle (AFP) sont des moments importants dans la formation, car ils sont axés sur la pratique. Ils proposent aux étudiants un ensemble d'activités susceptibles de faire émerger des compétences professionnelles et un regard réflexif sur celles-ci. Ils permettent d'expérimenter, d'observer et d'analyser les différentes composantes de la profession.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1.3.) Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et /ou écrit adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation...)

2.1.) Dans toutes les activités de formation, il est attendu que l'étudiant adopte une posture d'enseignant responsable (règles de savoir-vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation).

4.4., 5.2., 6.1., 6.2.) Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation.

4.1.) Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les Ateliers de formation professionnelle nécessitent plusieurs intervenants : le MFP (maître de formation pratique), les didacticiens (les professeurs de discipline) et les pédagogues. Leurs interventions sont complémentaires. Le contenu des AFP est axé sur la pratique des deux stages proposés par la section dans l'unité d'enseignement. Le jeu sera le fil conducteur de la première partie des AFP. La conception, l'organisation et l'expérimentation de séquences d'apprentissage seront abordés dans la deuxième partie du cours. L'objectif de l'ensemble des activités est de fournir à l'étudiant des outils qui l'aideront à la préparation des enseignements.

Démarches d'apprentissage

Le principe de la classe-atelier sera mis en avant. C'est l'occasion pour les étudiants de s'essayer sous le regard du MFP, des didacticiens et des pédagogues.

cf. Calendrier des AFP

Dispositifs d'aide à la réussite

- Communication, dès la première séance de cours, des attentes et exigences.
- Explicitation des critères d'évaluation.
- Mise à disposition de notes de cours + ressources complémentaires sur la plateforme Claroline.
- Accompagnement individualisé par les professeurs de la Haute École lors de la préparation des premières activités d'enseignement (leçons autour des compétences Savoir Lire et SMG.)
- Supervision du travail de préparation avant le stage du mois de mars. (Correction des fardes de stage par les professeurs de la Haute École).

Ouvrages de référence

Rey, B.(2008). Faire la classe à l'école élémentaire. Paris: ESF

Les socles de compétences.

YAPAKA, Dossier : jeu t'aime, Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013.

Supports

Notes de cours imprimées et déposées sur la plateforme ConnectED.

Achat du livre : Rey, B.(2008). Faire la classe à l'école élémentaire. Paris: ESF

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session de juin

La présence aux AFP (80%) est obligatoire et conditionne l'accès aux stages.

Les tâches demandées lors des cours et non effectuées pourront occasionner une non-validation de l'UE.

En fonction des intervenants (MFP, pédagogue, didacticien), différentes pratiques seront à exploiter par les étudiants.

Une préparation de leçon de musique ainsi qu'une exploitation de la journée d'AFP d'histoire seront demandées aux étudiants.

Ces travaux seront pris en compte lors de la note finale de cette UE (en fonction d'une pondération suivant l'importance de l'activité)

Lors de l'examen écrit, chaque professeur pourra évaluer la connaissance/préparation/l'outil qu'il aura demandé en fonction des objectifs pédagogiques travaillés.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

- Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

- Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;

- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSÉLIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	12_PEIM1B01PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La formation professionnelle est axée sur l'observation et l'intégration progressive sur le terrain. En 1^{re} année, les textes de loi prévoient explicitement qu'il s'agit d'activités d'observation participante, en accompagnant le maître de stage (circulaire n°556 du 9/7/03. Ces activités vont amener l'étudiant à prendre progressivement en charge la classe au deuxième quadrimestre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- 1.3.) Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et/ou écrit adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation...)
- 2.1.) Dans toutes les activités de formation, il est attendu que l'étudiant adopte une posture d'enseignant responsable (règles de savoir-vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation).
- 4.4., 5.2., 6.1.). Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation.
- 7.1.) En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de prendre le relai de l'enseignant en utilisant à bon escient les dispositifs de gestion de groupe déjà implantés dans la classe.
- 4.1.) Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...).
- 4.3.) En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Trois moments forts dans la planification du stage : Cf. Document « Carnet de stage 2019-2020 »

1. Le recueil d'informations / 5 journées d'observation
2. La préparation et l'animation d'ateliers jeux / La semaine jeux du lundi 25 au vendredi 29 novembre 2019.
3. La gestion individuelle d'activités d'apprentissage / Le stage actif du lundi 16 au vendredi 20 mars 2020.

Démarches d'apprentissage

L'accompagnement de stage est assuré par les maîtres assistants de la Haute École et par le maître de stage.

- Lors des journées d'observation, le stagiaire rencontre des enfants, des professionnels sur le terrain. À travers ces rencontres provoquées, le stagiaire pose des questions et prend des notes sur la vie de la classe.
- Lors de la semaine jeux, le stagiaire découvre différents types de jeux (jeux de coopération, jeux de stratégie, jeux

disciplinaires...), réfléchit sur leurs utilisations en classe. Il est amené à préparer des ateliers (rédiger des fiches jeux, décorer les locaux), à animer des petits groupes d'enfants.

À partir du deuxième quadrimestre, l'étudiant construit ses premières activités en binôme. Il est donc placé en situation réelle. Il analyse ses propres démarches et engage sa propre responsabilité. Courant mars, l'étudiant prendra en charge une semaine complète et ce en binôme.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Entretien d'évaluation formative après le premier stage. Celui-ci permet à l'étudiant de faire un premier bilan de ses compétences et d'envisager les objectifs à poursuivre pour le stage suivant.
- Accompagnement individualisé par les professeurs de la Haute École lors de la préparation des premières activités d'enseignement (leçons autour des compétences Savoir Lire et SMG.)
- Supervision du travail de préparation avant le stage du mois de mars. (Correction des fardes de stage par les professeurs de la Haute École).

Ouvrages de référence

Les socles de compétences.

Rosar D., Les carnets de stage 2019-2020, HELHa, Section primaire de Gosselies, sept. 2020.

Nouveau référentiel de compétences professionnelles (Conseil supérieur).

Supports

Un Cours STAGES INP a été créé sur la Plateforme. Tous les documents de stage sont déposés dans ce cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation formative tout au long de l'année de formation au niveau de l'acquisition des compétences définies pour l'unité d'enseignement 1.

(Rencontre avec le référent de stage à la fin du premier quadrimestre – Premier bilan formatif)

Évaluation certificative en fin d'année cf. vademecum de stages.

La présence aux AFP (80%) ainsi que la présence aux matinées de préparation de leçons sont obligatoires et conditionnent l'accès aux stages.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

- Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.
- Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap + Stg	100		
Période d'évaluation						

Rap = Rapport(s), Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Les stages sont non remédiables en Q3 selon le RGE art. 85.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	12_PEIM1B01PPD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Se construire un dossier personnel permettant de mettre en évidence ses lacunes, valoriser ses ressources, ses points forts, ses acquis, synthétiser sa vision du métier et enfin déterminer l'orientation de sa propre formation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- 1.3.) Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et/ou écrit adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation...)
- 5.2.) Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation.
- 4.1.) Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...).
- 4.3.) En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes abordés cette année seront : l'autorité - les comportements perturbateurs; le travail à domicile, les devoirs; les facettes du métier d'enseignant; la réussite, l'échec scolaire et le redoublement.

Démarches d'apprentissage

Ateliers d'écriture. Chaque module s'organise méthodologiquement comme suit :

- Première partie : le professeur annonce le thème de l'atelier d'écriture, activité d'ancrage & écriture individuelle en fonction des consignes données.
 - Deuxième partie : remise de l'écrit corrigé à chaque étudiant. (Évaluation formative A — B ou C)
- Chaque ébauche a été soigneusement analysée par le professeur de psychopédagogie.
 Des articles, témoignages, questionnement, modèles théoriques accompagnent cette deuxième partie
- Troisième partie : réécriture du texte (travail individuel - en dehors des heures de cours).
- Au terme des modules, l'étudiant aura donc constitué un dossier dont le thème est le métier d'enseignant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluation formative des premières ébauches d'écriture pour chacun des thèmes abordés.

Ouvrages de référence

- Référentiel des 7 compétences de l'enseignant. (Conseil Supérieur).
- Ministère de la Communauté française, Devenir enseignant, Bruxelles, 2001. (Modèle du praticien réflexif).
- Sénore, D., Redécouvrir le métier de prof d'école, Lyon, Chronique Sociale, 2008.
- Cahiers pédagogiques n° 514, Dossier : « Enseignant : un métier qui bouge », Paris, CRAP, juin 2014.
- Photographie du métier d'instituteur primaire (2014). Bruxelles: SeGEC/FédESuC.

Supports

Articles et documents déposés sur la plateforme.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dépôt d'un dossier écrit individuel en juin (début de session).

Ce dossier comportera les consignes, les ébauches réalisées durant les ateliers, les textes réécrits, les documents collectés sur les thèmes travaillés, les synthèses et commentaires de ces derniers documents et un bilan réflexif de l'année.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

- Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

- Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;

- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).